

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chêne-Bougeries inaugure sa nouvelle centrale thermique à bois

Chêne-Bougeries, le 19 novembre 2007 – En présence du Conseiller d'Etat Robert Cramer, en charge du département du Territoire, les autorités de la commune de Chêne-Bougeries ont inauguré une centrale thermique à bois qui chauffe depuis octobre dix bâtiments communaux. Datant de 2003, ce projet de nouvel équipement a vu le jour grâce à l'investissement de 3,8 millions de francs par la commune, dont plus de 400'000 francs de subventions cantonale et fédérale.

Un bâtiment en bois

Construit dans le parc Stagni, à proximité immédiate des locaux du service des parcs et promenades de la commune, la centrale s'intègre parfaitement au site et respecte le patrimoine construit. En surface, sur 168m², des garages, dépôts et ateliers ont été construits en bois. Au sous-sol, le bâtiment comprend un silo à bois, une chaufferie, un petit local technique. Aux abords, les installations extérieures, telles que la déchetterie, ont été réaménagées.

Un chantier modèle pour une centrale enterrée

Le chantier aura duré presque une année, de fin octobre 2006 à la mi-septembre 2007. En raison de la présence d'une nappe phréatique, le terrassement a été effectué avec l'utilisation de palplanches afin d'isoler le cas échéant la zone de travail. Heureusement, le temps a été clément et les travaux de terrassement se sont déroulés sans eau. Mais pour éviter toute infiltration d'eau ou d'humidité, la dalle de la chaufferie et du silo a été revêtue d'un cuvelage.

Dix bâtiments communaux sont désormais alimentés depuis la centrale de chauffage à bois, avec la pose d'un échangeur de chaleur dans chaque chaufferie individuelle. Certains bâtiments ont ainsi bénéficié d'un gain de surface avec l'enlèvement de leur citerne à mazout. La chaudière à gaz de la salle communale a été récupérée et installée dans la centrale thermique. En hiver, c'est la chaudière à bois qui produit l'énergie pour l'eau sanitaire et le chauffage. Lors de pics de froid, la chaudière à gaz démarre automatiquement pour produire le complément de chauffage. En été, seule la chaudière à gaz produira l'eau chaude sanitaire.

Deux réseaux de conduites à distance totalisant près de 900m ont été mis en place. Le premier relie la villa sise au 8 bis chemin du Vallon, la villa Sismondi, l'Espace Nouveau Vallon et la salle communale, en traversant la route cantonale. Le deuxième relie la bâtie historique communément appelée Grange Bonnet, la mairie et les bâtiments situés aux numéros 130 et 132 route de Chêne.

Enfin, le réseau de canalisations de la centrale permet de récolter séparément les eaux claires et les eaux usées, qui sont déversées dans deux chambres différentes pour être ensuite amenées au niveau du réseau d'égout existant sur la route du Vallon.

./..

Le bois-énergie et ses économies

Cette centrale thermique à bois produira environ 980'000 Km/h par année et donne l'assurance d'une nette réduction des émissions de CO₂, estimées à 72,5% par rapport aux anciennes chaudières des neuf bâtiments communaux.

La commune a passé un contrat de fourniture de plaquettes forestière avec une entreprise de Troinex. Elle fait donc travailler non seulement la filière genevoise du bois, mais réduit également le temps de transport. Les camions de plaquettes de bois indigène déchargent leurs livraisons dans deux portillons situés au centre de la cour et il faudra compter en plein hiver sur une à deux livraisons par mois. Une fois répartis dans le silo d'un volume de 170m³, les plaquettes sont entraînées par une vis sans fin dans la chaudière à bois pour combustion.

Un projet de développement durable

Il est clair qu'un tel projet a représenté un effort financier plus important que le simple remplacement des chaudières individuelles de certains bâtiments. Mais en contrepartie, la valeur ajoutée du bois à long terme saute aux yeux, en ces temps de flambées du pétrole. La variante bois représente une charge d'exploitation supérieure de 15% à un système à gaz, en raison de l'amortissement des investissements plus lourds. Mais en contrepartie, les frais de maintenance et les coûts de l'énergie sont favorables au bois.

D'ailleurs, ce projet a suscité un grand intérêt de la part des autorités cantonales et fédérales et il a été soutenu à raison de 250'000 francs par le fonds fédéral de développement des énergies renouvelables et de 156'000 francs par le fonds énergie des collectivités publiques du département du Territoire genevois. En fin de compte, c'est la volonté politique qui a dicté ce choix, certainement soutenu par la population de plus en plus consciente des impératifs liés au développement durable.

Pour de plus amples informations :

Emile Biedermann
Conseiller administratif
022 869 17 17
e.biedermann@chene-bougeries.ch

Pierre Robyr
Secrétaire adjoint, responsable du service technique
Tél. 022 869 17 42
p.robyr@chene-bougeries.ch

Photos disponibles sur www.chene-bougeries.ch